

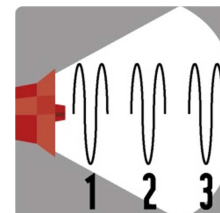
LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

INFORMATION AUX FAMILLES

En cas d'accident majeur, l'alerte retentit :

Les autorités déclenchent l'alerte en utilisant le signal national d'alerte (SNA) ou tout autre moyen de communication approprié.

Le SNA correspond à l'émission d'un signal composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes.



Lorsque l'on entend le signal d'alerte :

- Mise en sécurité : rejoindre sans délai un bâtiment

- Ecouter la radio

FREQUENCE France Bleu : _____Mhz

FREQUENCE France Info : _____Mhz

FREQUENCE France Inter : _____Mhz

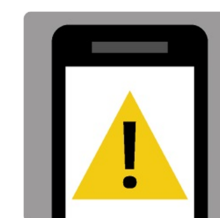
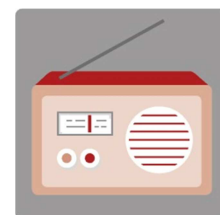
FREQUENCE radio locale : _____Mhz

conventionnée par le préfet

- Respecter les consignes des autorités

- N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques. Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).